

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le Collège Jules Verne (Varces Allières et Risset)
l'Académie de Grenoble
et le Département de l'Isère

2023 - 2028



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE 2023-2028

PRÉAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Isère, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et le Département s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des collèges, le contrat d'objectifs tripartite permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes**. Il s'inscrit dans la continuité du rapport d'évaluation de l'établissement et dans la suite de la définition des axes du projet d'établissement, au service d'une meilleure réussite de l'élève, dans ses résultats, dans son parcours, dans son devenir.

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et le département de l'Isère pour une durée de cinq ans.

Il comprend un diagnostic, des objectifs, des leviers stratégiques et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE
2023-2028

Etablissement : COLLEGE JULES VERNES – Varcès-Allière-et-Risset
Réseau pédagogique : GRENOBLE AGGLOMERATION SUD.

Projet d'établissement : 2023 - 2028	Conseil d'administration du 07/11/2023.
N° d'établissement : 0383260m Email : ce.0383260mac-grenoble.fr	N° de téléphone : 04-76-73-49-00

I / ETAT DES LIEUX

Contexte de l'établissement, externe, interne

Le collège Jules Verne se situe sur un territoire rural à la périphérie de Grenoble et son agglomération. Son aire de recrutement inclut les communes de Varcès et de Saint-Paul-de-Varcès, deux communes très attractives d'un point de vue démographique.

Premier collège en structure bois de l'Isère ouvert en 2002, il est dans un bon état général grâce à des travaux de rénovation réguliers, il bénéficie d'un cadre de travail entouré de verdure, au sein d'un territoire économiquement favorisé. Les locaux sont agréables et bien pensés avec des coursives extérieures, une grande cour, des espaces lumineux et un environnement agréable. Les installations sportives proches sont de qualité en intérieur ; pas toujours adaptées en extérieur sur certaines activités, de moindre qualité suite à un entretien pas assez récurrent. Les installations sportives sont insuffisantes pour accueillir en plus les écoliers de la « cité scolaire ».

Les espaces verts sont tout autour de l'activité scolaire et des lieux de vie des élèves.

Les nouvelles constructions résidentielles à mixité sociale entourent désormais le collège ; l'une des écoles de recrutement est toute proche et forme avec le collège une grande zone scolaire du champ Nigat.

Il manque aujourd'hui des espaces pouvant être dédiés à des réunions, à des rencontres avec des parents, des partenaires, mais également des espaces de travail collectif pour les personnels. La présence de 4 salles de classe en bâtiments modulaires, notamment indispensables à l'accueil de la classe externalisée, questionne la communauté éducative quant à l'extension prévue dès l'ouverture de l'établissement. La circulation des élèves sur les passerelles extérieures peut s'engorger retardant parfois les transitions entre 2 créneaux de cours. La cour déconnectée de la partie restauration est peu adaptée au moment du passage au self.

La salle informatique bien que composée de 30 postes n'offre pas suffisamment de solution d'accès aux outils et ressources numériques.

L'établissement, de par son emplacement géographique, présente peu de facilités d'accès aux structures culturelles, les lignes de transports en commun étant peu développées, les déplacements des élèves sont limités, le coût des transports privés élevés.

Structure et population scolaire

Au 1er septembre 2023, le collège accueille 552 élèves dont 91,35% sont demi-pensionnaires, 50.8%

de filles ; filles et garçons sont répartis dans 20 divisions. On peut noter une forte évolution des effectifs en 10 ans (+ 85 élèves depuis la rentrée 2011, soit l'équivalent de 3 classes), ce qui peut s'expliquer par les nombreuses constructions récentes et qui a pour corollaire une plus grande mixité sociale (CSP très favorisées et CSP moyennes).

Les demi-groupes sont favorisés pour l'accompagnement des élèves et dans les matières expérimentales. La LVA anglais ne dispose pas de groupes à effectifs réduits en dehors de la présence d'un assistant renouvelé chaque année pour 6h semaine sur 6 mois de présence.

Le collège accueille également une classe externalisée autisme de l'IME le Héron Episeah, ces élèves ne sont pas comptés dans les effectifs et sont encadrés par une professeure spécialisée et par des éducateurs de l'IME.

Les catégories socio professionnelles des familles sont très favorisées ou moyennes, pour la quasi-totalité des effectifs ; le public issu de PCS défavorisés à 15,49% et un taux de boursiers en 2022-2023 à 7% dont 0,6% au taux 3, (4.9 pour le département et 4.3 pour l'académie). L'Indice de position sociale est de 124,3 en 2022-2023 (110 environ pour les références Iséroise, Académique et nationale).

Les effectifs dépassent de peu la prévision démographique annoncée il y a 5 ans dans les études du département qui étaient de 540 élèves environ.

Un partenariat avec le club USVG permet une classe à vocation sportive volley de 26 filles réparties sur les 4 niveaux. Ce partenariat initie le parcours vers la SSS Volley sur l'un des lycées de secteur.

Les tentatives de partenariat avec le quartier militaire ne s'inscrivent pas dans la durée, mais la volonté d'actions existe.

Les relations avec la commune sont excellentes, et permettent de bénéficier de l'appui du secteur jeunesse et du *Point Information Jeunes* de la commune de Varcès sur le temps de la pause méridienne notamment.

Les parents d'élèves ont une volonté de s'investir dans l'activité du collège : le foyer est géré par les parents et permet d'avoir un animateur pour le temps de la pause méridienne, un moment important de la journée de l'élève.

Les autres clubs éducatifs et les temps d'accompagnement hors de la classe sont investis par les enseignants sur ce temps de pause déjeuner variant pour les élèves sans option de 1h25 à 1h50.

Les élèves à besoins particuliers

L'augmentation du nombre de projets d'accompagnement (de 35 à la rentrée 2020 à 114 en 2022) est constatée depuis 2 années. Les équipes expriment des difficultés pour l'accompagnement de proximité en classe.

Le nombre d'élèves à besoins particuliers semble être exponentiel depuis 2021 ; depuis la rentrée 2021 le logiciel de vie scolaire permet de les quantifier et de partager plus facilement les aménagements. Les personnels expriment un besoin d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins de ces élèves – une réponse est apportée via les formations territoriales demandées, notamment sur le travail personnel des élèves.

Les personnels

C'est une communauté éducative de 68 adultes qui encadrent des collégiens qui se sentent en sécurité. Ces équipes sont stables, travaillent en collaboration avec les élèves et les familles, le climat scolaire est plutôt agréable, ce qui contribue à la réussite des élèves.

Parmi les 68 adultes, 6 ETP (Equivalent temps plein) d'agents du département. La seule CPE remplit également des missions de présidence de conseil de classe, puisqu'il n'y a pas de support de principal -adjoint.

Lien avec la démarche d'évaluation dédiée par le conseil de l'évaluation de l'école.

Le collège est attractif tant pour les familles que pour les personnels.

Le rapport d'évaluation partagé de 2023 met en lumière des atouts indéniables de l'établissement. Le climat scolaire plutôt favorable est propice aux apprentissages, mais il fait l'objet d'une attention à tout instant. Chaque enseignant titulaire à temps plein dispose de sa salle ; elles sont parfois un peu étroites au regard des nouvelles pratiques que les enseignants veulent mettre en œuvre. L'équipement numérique est bien présent dans toutes les salles mais n'a que peu évolué et il vieillit ; il limite les pédagogies innovantes. L'utilisation du numérique fait partie des pratiques pédagogiques mais des outils comme des tablettes ou dalles non présentes dans l'établissement sont en attente.

Les relations entre élèves sont sereines et sont un terrain fertile pour un travail collaboratif.

L'évaluation de l'établissement confirme les nombreux atouts et ressources internes au collège. Elle révèle que l'accompagnement et le soutien de l'engagement des élèves dans les apprentissages pourraient être renforcés et approfondis. De même, les observations partielles de classes de l'évaluation externe n'ont pas permis de mettre en évidence toutes les formes de guidance des élèves dans leurs apprentissages au cours de la séance (« présentation des objectifs de la leçon, explicitation du travail à réaliser hors la classe... »).

Il faut noter que les équipes manifestent une volonté d'apporter de l'aide aux élèves dans leur travail personnel.

Rappel des préconisations de l'évaluation de l'établissement

FAIRE REUSIR TOUS LES ELEVES

Le climat en classe est favorable aux apprentissages. Les élèves montrent globalement de l'intérêt et sont à l'écoute des enseignants. La prise en compte de l'hétérogénéité du niveau des élèves interroge les enseignants. Cependant, les démarches pédagogiques observées étaient principalement orientées autour d'un enseignement guidé laissant peu de place aux travaux collaboratifs entre élèves et différenciés selon leurs besoins, et ne permettant pas aux élèves d'acquérir une autonomie suffisante pour faire face à leurs apprentissages : il serait souhaitable, par exemple, de questionner la place de l'évaluation, notamment formative/formatrice. L'enseignement par compétences est un levier potentiel dans cette réflexion autour de la différenciation pédagogique.

Les dispositifs d'accompagnement autour de « devoirs faits » et de « l'accompagnement personnalisé », présents dans l'établissement, sont de réels leviers pour la prise en charge des besoins des élèves (des outils et méthodes pédagogiques différenciés). A ce titre, les équipes pédagogiques pourraient mener une réflexion collective pour intégrer la plus-value de ces dispositifs au sein de leurs enseignements et dégager des pistes innovantes de prise en charge de tous les élèves. L'appui au socle commun sera au cœur de cette réflexion collective pour favoriser la réussite des élèves.

A ce titre, les acquisitions des élèves, réalisées au cours des nombreux projets, auraient toute légitimité à être intégrées aux domaines du socle, et aux différents parcours des élèves pour renforcer les compétences transversales. Il peut s'agir d'identifier les actions relevant des différents parcours (citoyen, santé, culture, avenir) et de le formaliser en lien avec la réflexion sur la responsabilisation des élèves et leur participation active à la vie de l'établissement (CVC, CESCE, délégués, éco-délégués, projet vie scolaire, ...)

Il pourrait être opportun de conduire une réflexion inter-degrés et ainsi réfléchir à l'élaboration d'un continuum et de repères communs sur les attendus des élèves dans le cycle 3.

Enfin, le CDI, considéré comme un lieu de ressources, de partage des connaissances et de mutualisation des pratiques pourrait aider à renforcer l'accompagnement des élèves dans le cadre

des différents dispositifs.

ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS ET HORS DE LA CLASSE

Le service de vie scolaire est particulièrement engagé dans ses missions d'accompagnement des élèves en s'assurant notamment de créer du lien avec les familles. La gestion quotidienne du flux important d'élèves au sein de la vie scolaire rend difficile la réalisation des projets éducatifs et d'accompagnement des élèves hors de la classe.

La gestion des élèves punis ou exclus et renvoyés en vie scolaire alourdit les missions de ce service ce qui rend difficile la construction d'un projet éducatif : une réflexion collective, associant l'ensemble des personnels (équipe pédagogique, éducative, agents, administrative), permettrait de s'appuyer sur un diagnostic partagé, de formaliser et de faire vivre un véritable projet de vie scolaire au service des élèves.

Sur l'ensemble des motifs de punition, 44% environ sont dus à des motifs « de dissipation en classe », et 15% pour « absence de travail ». Cela interroge sur la motivation des élèves, leur mise en activité en classe ainsi que sur le sens que les élèves donnent aux apprentissages. Ces constats pourraient amener à questionner les équipes collectivement sur les critères retenus, mais également sur la plus-value et l'efficacité attendues par ces sanctions. Cela pourrait conduire à une mise à jour du règlement intérieur à laquelle pourraient participer les instances (CVC, CESCE, conseil pédagogique...).

La pause méridienne est peu exploitée comme levier éducatif, et repose principalement sur la vie scolaire. De plus, seuls les élèves adhérents ont accès au foyer, (60 élèves sur 531), soit 11,3% des élèves environ. Là aussi, les instances et les personnels peuvent être questionnés et être force de propositions pour réaliser un projet éducatif et/ou pédagogique (ateliers, activités sportives, clubs...) concerté et partagé de tous.

DONNER UNE IDENTITE FORTE A L'ETABLISSEMENT.

On constate un engagement des professeurs dans de nombreux projets couvrant de multiples domaines sur l'ensemble des parcours de l'élève. Cette dynamique de projet est une réelle plus-value pour les élèves dans différents registres éducatifs et culturels. Cette dynamique mériterait d'être rassemblée autour d'objectifs et d'enjeux éducatifs visés communément et partagés par tous au service des apprentissages.

Les enseignants ont évoqué le besoin de temps de concertation réguliers leur permettant ce travail de mise en relation et d'information entre les différents projets. La mobilisation des instances, comme le conseil pédagogique, pourrait être un levier pour engager cette réflexion collective autour des grands enjeux de l'établissement en intégrant une réflexion sur les compétences transversales, pour ainsi fédérer l'ensemble des personnels. Banaliser un temps d'échange collectif dans l'emploi du temps de tous les personnels pourrait être une réponse à ce besoin.

Des espaces de travail collaboratifs, partagés et modulables pourraient être des leviers pour l'innovation pédagogique. Profiter de la présence de l'IME pour porter les valeurs citoyennes du « vivre ensemble » et de l'inclusion.

La communication hebdomadaire est un outil sur lequel la communauté scolaire peut s'appuyer pour prendre connaissance des temps forts de la vie de l'établissement, et être aussi force de proposition pour tout autre modèle de transmission de l'information. Mais les différents entretiens menés ont fait émerger le besoin de clarifier les modalités de cette communication afin de répondre aux besoins de l'ensemble des membres de la communauté éducative, mais également d'avoir connaissance des actions et projets de l'établissement.

Nous avons constaté un réel sentiment d'appartenance de la part des enseignants et des personnels de la communauté éducative autour de l'établissement. Pour autant, l'image de l'établissement n'est pas associée à son nom « Jules Verne », qui pourrait fédérer le lancement d'une réflexion sur la réécriture du projet d'établissement. La réflexion autour de l'obtention d'un label serait également un axe fort pour valoriser le collège au sein de son territoire (EDD, égalité

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE
2023-2028

hommes-femmes, Génération 2024, T2L...) tout en s'appuyant sur la présence de nombreux partenariats dont le PIJ.

Les pistes de réflexion : Les pistes proposées sont le résultat des analyses présentées et permettront à la communauté éducative de se les approprier selon les besoins qui émergeront lors de la réflexion menée sur la réécriture du projet d'établissement du collège, prévue sur cette fin d'année scolaire et le début d'année scolaire suivant.

Points forts

- Un collège à taille humaine, attractif et au bâti qualitatif.
- Un cadre de travail pour tous favorable.
- La présence de nombreux partenariats.
- Une orientation qui semble réussie.
- Des équipes et personnes stables.

Points faibles

- Prise en charge de l'élève dans son parcours de formation pour sa réussite scolaire.
- Des résultats au positionnement du socle et au DNB en deçà des attentes.
- Communication interne et externe
- Place des instances dans la vie de l'établissement.
- Autonomie et prise d'initiative des élèves dans les apprentissages.
- Espaces de vie et de travail à questionner.
- Concertation et travail collaboratif.

II / OBJECTIFS – INDICATEURS – PROGRAMME D'ACTIONS

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

- Acquis scolaires, résultats, poursuite d'études des élèves et équité.
- Choix pédagogiques, enseignement et apprentissage.
- Personnalisation des parcours et orientation.
- Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

OBJECTIF 1 : Améliorer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves

Indicateur(s) retenu(s)

	2022	2023	2025	2028
Différence du positionnement socle du contrôle continu DNB par rapport à l'IPS rapporté aux 325 collèges de l'académie.	1.182		Inférieur à 1	Inférieur à 0.92
Indice de valeur ajoutée du collège au résultat DNB. (voir signification en annexe)	-6	-14	0	Valeur positive.
Taux d'obtention du vœu d'orientation (O) et d'affectation (A) n°1 post 3 ^e .		O : 98,2 % A : 82,9 %		100%
Rapport des item « à besoins » des évaluations nationales 4 ^e par rapport à la 6 ^e		Suivi cohorte 6 ^e 2021 : Maths : 9,7 Français : 1,5	1	Inférieur à 1

Programme d'actions

- Donner du sens à une exigence du travail en classe construite collectivement.
- Utiliser et rendre visible le **positionnement des compétences** au sein du processus d'apprentissage (évaluations formatives) et le lier aux évaluations finales.
- **Diversifier les pédagogies**, notamment au sein de groupes à effectifs réduits.
- Veiller aux **conditions de passation des évaluations nationales**
- **Coordination pédagogique cycle 3** pour l'heure de soutien/approfondissement 6^e.
- **Devoirs faits** : renforcer les temps d'aide aux devoirs par les enseignants et AED, élargir l'accompagnement renforcé en petits groupes sur des compétences ciblées (méthodologie, fluence...)
- **Mobiliser** l'atelier de remobilisation interne (ARI) avec une équipe étoffée pluri-catégorielle, et un contenu partagé par l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- **Mobiliser les élèves par niveau autour de projets** collectifs artistiques et scientifiques (découvrir, rencontrer, pratiquer)
- **Formaliser les parcours** par niveau (EMI, PEAC, santé et citoyenneté, avenir découverte des métiers et des formations).

Moyens mobilisés

- **Conseil pédagogique** – Conseil des délégués. Règlement intérieur.
- Faire figurer la progression des positionnements sur pronote et leur évolution sur les **bulletins trimestriels**.
- **Marge d'autonomie** de l'établissement laissée en HSA sur la dotation globale.
- **Conseil de cycle 3 / école-collège** pluri annuel
- **Réseau** Grenoble agglomération sud et sa thématique prioritaire : développer les stratégies au sein de la classe pour favoriser le travail personnel de l'élève.
- **Enveloppe de moyens** liée au dispositif **devoirs faits**.
- **FIT pluriannuelles** : sur le travail personnel de l'élève, sur les pratiques évaluatives, espaces flexibles, sur les outils numériques TNE au service de la pédagogie.
- **Projets PIC** (ex PICC), Pass' culture, ADAGE, concours, clubs...
- **Projets CNR**
- **Outils numériques** tablettes, dalles numériques, webradio issus du TNE.

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE
2023-2028

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

- Climat scolaire et bien-être À l'école.
- Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie.
- Temps et espace scolaire.
- Inclusion scolaire et accessibilité des apprentissages.
- Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

OBJECTIF 2 : VIVRE et S'EPANOUIR ENSEMBLE, faire du collège un lieu d'épanouissement, où chaque élève apprend à vivre avec autrui.

Indicateur(s) retenu(s)

	2022	2023	2025	2028
Nombre d'élèves volontaires pour porter une action facultative / citoyenne (candidats, délégués, CVC, action facultative, AS, clubs...)	227 (43%)			60%
Nombre d'actions réalisées et visibles de l'ensemble de la communauté éducative.	3			1 par période
% de Positionnement Satisfaisant / très bonne maîtrise du domaine D3 du LSU en 6e et en 3e. (formation de la personne et du citoyen)	6e – 78,67%			
Nombre d'élèves concernés par 1 signalement au moins pour incivilité, dégradation, violence, ramené au nombre d'élèves inscrits au collège.	27,89 %			10 %

Programme d'actions

- Mettre en œuvre **un projet vie scolaire partagé** et porté par l'ensemble de la communauté via la réécriture du règlement intérieur. (respecter des procédures, réunir la commission climat scolaire)
- Formaliser par niveau le **parcours d'éducation à la citoyenneté**.
- **Développer la relation éducative entre élèves et agents** du département.
- **Définir** et rendre accessible des **lieux d'autonomie** des élèves.
- Définir des **modalités d'accompagnement et de valorisation des élèves les plus fragiles** ou les plus éloignés de l'école, partagés par tous les adultes.
- **Intégrer la classe externalisée** de l'IME EPISEAH au fonctionnement de l'établissement.
- **Maintenir une qualité du bâti** et une fonctionnalité du matériel au service de la scolarité des élèves et du bien-être au travail des personnels.

Moyens mobilisés

- **FIT** pluriannuelles : sur les espaces de vie et de travail ; commission climat scolaire.
- **CESCE, CVC** et conseil des éco délégués investis par des personnels pluri-catégoriel
- **Projet Isère Collégien** (ex PICC).
- **Foyer Socio Educatif**.
- Labellisation.
- Programme **pHARe** avec 5 adultes référents.
- **CNR** / espaces collectifs flexibles, CDI, espaces vie scolaire.
- **Plans d'accompagnement** PPRE, PAP.
- **Dialogue de gestion** avec le département (AMI sur le matériel info et audiovisuel, ligne budgétaire des travaux non programmables, actions de rénovation et d'amélioration de l'accueil en lien avec les besoins).

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE
2023-2028

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.

- Orientation stratégique, projet d'établissement et contrats d'objectifs.
- Fonctionnement des instances de l'établissement comme relais des politiques, éducation nationale, académique et d'établissement.
- La gestion des ressources humaines (GRH), le management interne et le développement professionnel des personnels.
- La gestion des situations de crise.

OBJECTIF 3 : Harmoniser et rendre lisible le fonctionnement de la communauté éducative.

Indicateur(s) retenu(s)

	2022	2023	2025	2028
Avis des membres de la communauté sur la communication.	Insuffisant			Satisfaisant
Sujets abordés en conseil pédagogique ou les conseils inter cycles comme des instances d'échanges, de pilotage, et pas qu'organisationnelles	1			3
Nombre d'actions associant les agents du département et les élèves.	1			3
Taux d'enseignants/ CPE / agents titulaires participant à une action de formation au moins 1 fois par an.	0,53			0,75

Programme d'actions

- **Développer des outils efficaces de communication interne.**
- **Mobiliser le conseil pédagogique ou les conseils inter cycles comme des instances d'échange, de pilotage, et pas qu'organisationnelles.**
- **Etoffer/ rendre visibles les procédures internes** liées à l'activité du collège favorisant les repères des personnels.
- Donner du **sens au travail des agents** aux yeux des élèves.
-

Moyens mobilisés

- Le *BIC de Jules* - Bulletin d'information du collège pour les personnels.
- Le « qui fait quoi » à l'attention des usagers.
- bulletin d'info familles par période.
- Outils de communication numériques.
- Formations FIT et PAF-i.
- Ordre du jour des instances co-construit.
- Format type de procédure : quoi / qui / quand / comment.
- **Projet PACTE du département.**
- Rencontres régulières Agents / équipe de direction élargie.

**CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE
2023-2028**

Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

- Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'État.
- Collaboration avec les autres établissements (écoles, collèges, réseau d'éducation prioritaire, lycées, enseignement supérieur et recherche).
- Alliance éducative avec les parents et co-éducation
- Collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable.
- Partenariats avec le monde économique et technologique.
- Communication externe

OBJECTIF 4 : Maintenir l'ouverture du collège vers l'extérieur et jusqu'à l'international.

Indicateur(s) retenu(s)

	2022	2023	2025	2028
Nombre d'actions par classe inscrites aux parcours des élèves impliquant un partenariat de l'établissement.	2,5			4
Nombre d'actions liées au réseau d'établissements.	2			4
Nombre de signalements ou décisions / contestés par les parents.	6			0
Taux de participation des parents aux réunions collectives et individuelles		Réunions de rentrée : 55.1 %		90 %

Programme d'actions

- Associer **l'autorité hiérarchique** des personnels au fonctionnement de l'établissement.
- Participation aux **actions de liaison** avec les partenaires du parcours de l'élève.
- **Entretenir, Etoffer** le lien avec le quartier militaire.
- **Visites d'entreprises locales.**
- **Renforcer** les actions à l'international.
- **Diversifier les modes de rencontre** et d'échange avec les parents d'élèves, favorisant la confiance.

Moyens mobilisés

- IPR référent.
- Management partagé avec le département.
- Itinérantes du département pour les agents du Département
- **Réseau Grenoble Agglo Sud.**
- **UNSS et Union Sportive de la vallée de la Gresse (USVG).**
- **Partenariat UGA** / master de victimologie – relations interpersonnelles entre élèves.
- **Classe défense aux modalités spécifiques** avec le Quartier de Reyniès.
- Lien avec l'entreprise PAPREC.
- Programme de l'assistant de langue.
- Partenariat avec le comité de Jumelage Varcès / Lützelachsen.
- Diversité des partenaires culturels et scientifiques.
- **Espace de rencontre familles** identifié.
- Dispositif national : la malette des parents
- Journée Portes ouvertes.
- Participation de parents aux sorties.
- Pérenniser le service d'accueil.
- Commission parentalité de la commune.

**CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE
2023-2028**

III / DUREE - MODALITES D'EVALUATION

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2028.

L'autorité académique, le Conseil Départemental de l'Isère et l'établissement sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'élève et de son devenir.

A, le L'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des services de l'Education nationale de l'Isère, Patrice Gros	A, le Le chef d'établissement, Lionel GENEVOIS
A, le Le Président du Conseil départemental de l'Isère Jean Pierre Barbier	